



# COMMUNIQUE DE PRESSE

# Commission Ressource du SAGE Haute Vallée de l'Aude 14.04.23

#### **CONTEXTE**

Le SAGE de la Haute Vallée de l'Aude a été approuvé le 10 septembre 2018. Les enjeux qui ont motivés la mise ne place de cet outil sur ce territoire sont :

- La qualité des milieux
- La lutte contre le risque inondation
- Harmoniser les différents usages de la ressource (ski, sports d'eau vive, hydroélectricité, irrigation, eau potable, pêche, chasse, randonnée, baignade, thermalisme, spéléologie)
- Une meilleure connaissance de la ressource en eau
- La sensibilisation des usagers sur la gestion de l'eau, son économie, sa qualité, son partage

#### **OBJECTIFS**

La sécheresse qui a touché le département de l'Aude à l'été 2022 se poursuit en 2023.

La rivière Aude et ses affluents présentent des débits faibles déjà en dessous des débits de référence de vigilance. Malgré les quelques épisodes neigeux de ce début d'année, les niveaux des barrages de Matemale et de Puyvalador sont au plus bas et laisse présager d'une gestion de la ressource en eau très compliquée pour l'été 2023. Il était important de réunir la commission ressource en eau du SAGE HVA au printemps pour envisager la saison d'étiage 2023, consulter les usagers de la ressource en eau et préparer l'éventualité de restriction importante sur les volumes d'eau disponibles.

L'objectif de cette commission ressource était également de préparer une représentation politique des usagers du territoire de la Haute Vallée de l'Aude lors des Commissions de Gestion de l'Eau qui seront organisé par l'Etat durant l'été 2023.

## **SYNTHESE DES ECHANGES**

15 personnes étaient présentes (cf feuille d'émargement)

 Présentation des orientations du Plan Eau élaboré par le gouvernement et le rôle identifié des SAGE pour la mise en œuvre de ces actions pour démontrer la capacité de résilience du territoire Français.

# **Discussions:**

Confirmation par l'AE RMC que l'augmentation annuelle de 475 Millions d'euros par an annoncé dans le plan sera liée à une augmentation des redevances qui sera soumis au vote au niveau de l'administration de l'Agence de l'Eau. Ce montant supplémentaire sera effectif à partir du 12ème programme.

2. Présentation du bilan du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) porté par le SMMAR : (7ème année de mise en œuvre du PGRE, 73 actions mises en œuvre sur les 87 (84%





d'engagement), 28,3Mm3 économisés fin 2022, 54,8M€ engagés depuis 2014. Présentation du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) qui va prendre la suite du PGRE en incluant un volet socio-économique et les perspectives d'évolution liées au changement climatique.

#### **Discussions:**

Le SMMAR précise que l'on constate également une baisse significative de l'hydrologie dont les prélèvements à eux seuls ne peuvent expliquer la baisse. D'où la nécessité de lancer une étude plus fine sur l'évaluation des volumes prélevables.

## 3. Perspectives des usages pour la saison estivale sur le territoire de la Haute Vallée

## EDF:

Un remplissage de Matemale et Puyvalador avec 34% des volumes cumulés sur les 2 barrages au 14 avril. Une fonte des neiges déjà derrière nous donc on ne peut espérer que des apports via les pluies de printemps. L'hivers doux a permis d'économiser de la ressource. Pour les perspectives concernant les volumes disponibles cet été pour la profession agricole (via la convention de Matemale), au vu des statistiques de remplissage des 2 barrages, il y a de forte chance que le volume initial de 10Mm3 ne soit pas disponible.

#### Réseau 11:

Dans un contexte hydrologique tendu, RéSeau11 a présenté son organisation production et adduction d'eau potable sur son périmètre de compétence. Sur les secteurs du SAGE de la Haute vallée de l'Aude, RéSeau11 a porté avec le Département de l'Aude, le schéma de résorption des déficits en eau potable prenant en compte le réchauffement climatique. Les conclusions ont permis de mettre en avant sur certains secteurs un potentiel déficit en eau et un grand nombre de captages non protégés. Pour les Intercommunalités et communes adhérentes à RéSeau11 des actions de sécurisations sont programmées pour assurer l'approvisionnement en eau (Vallée de la Corneilla ± 2 000 000€ / Vallée de la Sals ± 2 000 000€). L'objectif pour les prochaines années est de travailler sur un maillage entre les différentes ressources pour essayer de les répartir au mieux entre les zones excédentaires et les zones déficitaires. Il doit être mené également un travail avec les collectivités compétentes sur la distribution d'eau potable en augmentant le rendement et le renouvellement des réseaux afin d'économiser la ressource. Il est important d'avoir une vision solidaire de la ressource en eau entre les collectivités dans l'intérêt des habitants.

#### **CA11**:

Par rapport à la convention de Matemale, la problématique du remplissage du lac de Matemale n'est pas nouvelle et impacte fortement les zones irriguées, principalement à l'aval de Carcassonne. L'enjeu irrigation est peu présent sur le périmètre du SAGE mais le fleuve est dépendant du soutien d'étiage permis par les 2 barrages. Toute solution technique permettant de sécuriser à l'avenir les 10 Mm3 de la convention seront bonnes à prendre. L'abreuvement par contre est une problématique majeure du SAGE HVA. La CA11 et le CD11 vont mettre en place un schéma de sécurisation de l'abreuvement. Le but étant de trouver une solution technique à chaque éleveur ou collectivité qui rencontre ou rencontrera des problèmes d'approvisionnement. S'il est techniquement et économiquement possible de déconnecter l'abreuvement de l'AEP, nous y travaillerons. Cela renvoi à l'intervention de Réseau 11.





Concernant le nécessaire partage de la ressource), le Président de la Chambre d'Agriculture milite pour 2 choses : la mise en place du GIP (Groupement d'Intérêt Public) et la mise en place d'un OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective) pour une plus juste répartition entre agriculteurs.

## Fédération de pêche :

Une année 2022 très compliquée avec des pêches de sauvegarde qui ont commencé très tôt dans la saison. Des rivières avec des périodes d'assecs beaucoup plus long qu'habituellement et une situation qui ne s'est pas améliorée jusqu'à aujourd'hui. Le cours d'eau de la Corneilla fait partie des inquiétudes fortes de la fédération puisqu'on se retrouve avec une alimentation en eau superficielle relativement faible et on suppose que dès le mois de mai tout va s'infiltrer. La fédération de pêche va devoir priorisée ses pêches de sauvegardes et malheureusement il risque d'y avoir beaucoup de mortalité cette année 2023. Comme le Chabot, espèce de poisson qui a fait l'objet d'une étude portée par la fédération de pêche et qui a mis en évidence le besoin d'une eau de qualité pour cette espèce. Cette qualité est assurée sur notre territoire par des apports d'eau d'origine Karstique qui risquent de fortement manquer cette année. A cela vient se rajouter l'impact des variations de débits et de températures liés aux lâchers des barrages.

## **Sports d'eaux Vives:**

Un été 2022 très compliqué aussi pour les sports d'eaux-vives car pas de concertation en amont. C'est la seule année où les sports d'eaux vives n'ont pas été pris en compte dans la mise en œuvre de la convention de Matemale. Une activité qui est tout à fait consciente du besoin d'adaptation de leur pratique face au changement climatique et qui souhaite être associé autour de la table comme tout autre usager de l'eau. Ce serait l'occasion de pouvoir faire part de leur expérience lors des sècheresses précédentes comme en 1998 où l'activité des sports d'eaux vives avait été maintenue malgré un épisode de sécheresse sévère. Il est nécessaire d'optimiser chaque mètre cube lâchés pour faire en sorte que l'ensemble des usagers puissent en bénéficier.

# **Discussions**

**EDF**: Pour être clair, en 2023, il y aura une tranche agricole qui sera définie et après si vraiment la situation se dégrade et met en péril l'approvisionnement en eau potable, c'est le préfet qui prendra la main et qui pourra réquisitionner les volumes gérés par EDF.

## **PERSPECTIVES**

Il est proposé aux participants de cette commission ressource, de faire remonter lors du Comité de Gestion de l'Eau prévu le 20 avril, la volonté du SAGE d'instaurer une instance d'échange et de concertation lorsque les volumes de la tranche agricoles seront connus. L'objectifs sera, via cette instance de concertation, de réfléchir à des consensus permettant au mieux de satisfaire les différents usages. Pour cela la commission partage du domaine fluvial pourrait être réactualisée pour permettre cette interface entre les usagers et l'Etat.